



HAL
open science

Impasses de la solution paranoïaque

Gwenola Druel, Mickaël Peoc'h

► **To cite this version:**

Gwenola Druel, Mickaël Peoc'h. Impasses de la solution paranoïaque. *L'Évolution Psychiatrique*, 2021, 86 (4), pp.725-736. 10.1016/j.evopsy.2021.04.001 . halshs-03430093

HAL Id: halshs-03430093

<https://shs.hal.science/halshs-03430093v1>

Submitted on 5 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Impasses de la “solution” paranoïaque

The Paranoiac “Solution” and Its Impasses

Mickaël Peoc’h 1*, Gwénola Druel 2

1 Psychologue clinicien, Docteur en Psychopathologie. Membre associé au laboratoire Recherche en psychopathologie et psychanalyse, EA 4050, Rennes. RPpsy – Université Rennes 2 Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes Cedex

2 Maître de conférences en psychopathologie. Membre du laboratoire Recherche en psychopathologie et psychanalyse, EA 4050, Rennes. RPpsy – Université Rennes 2 Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes Cedex

*Auteur correspondant : Mickaël Peoc’h

Adresse e-mail : mickael.peoch@free.fr

Toute référence à cet article doit porter mention : Peoc’h M, Druel G. Impasses de la “solution” paranoïaque. *Evol psychiatr* 2021 ; 86(4) : pages (pour la version imprimée) ou URL [date de consultation] (pour la version électronique).

1 Introduction

Si l'on accepte l'hypothèse psychanalytique selon laquelle il existerait une relative unicité de la structure psychotique, il apparaît aussitôt que les sujets paranoïaques jouissent fréquemment d'une certaine position de réussite comparativement aux sujets schizophrènes concernant l'élaboration du délire. Certes, la rigueur du système de pensée qui la caractérise s'avère plus propice à impressionner l'auditeur que la désorganisation du discours schizophrène. Leuret les classait parmi les « arrangeurs » tandis que les « incohérents » représentent plutôt les actuels schizophrènes [1]. Le rationalisme des paranoïaques, même basé sur un postulat erroné, arrive fréquemment à recueillir le soutien de quelques contemporains. Hersilie Rouy, qui a été une des patientes évoquées par quelques grands noms de la psychiatrie classique, a même été le sujet d'un ouvrage historique se proposant de la réhabiliter il y a quelques années [2]. Ses plaintes sont tellement convaincantes que l'historienne Ripa, si elle ne croit pas aux théories de complot d'Hersilie, considère cependant qu'elle a été victime de la misogynie des psychiatres. C'est ainsi son statut de victime qui emporte l'assentiment. Il est d'ailleurs régulier que ces réhabilitations soient réclamées de façon populaire pour d'autres patients moins paradigmatiques. La rumeur, les réseaux sociaux, défendent fréquemment des inventeurs géniaux prétendument bâillonnés par des lobbys par exemple, y compris après leur internement et malgré l'absence de preuve d'une quelconque efficacité de leur découverte. La psychiatrie connaît bien dans son histoire les critiques qui lui sont adressées d'internement abusifs. Toujours suspectée d'être un organe de répression politique, ses décisions – même validées par le judiciaire – sont régulièrement remises en cause. Du reste, l'impossibilité évoquée pertinemment par Leuret de reconnaître une idée délirante d'une qui ne le serait pas [3] témoigne que, contrairement à l'idée générale,

le texte du délire n'est pas le signe unique sur lequel pourrait se baser une clinique de la folie. La paranoïa, dans des formes compatibles avec un certain lien social, ne nécessite d'ailleurs pas toujours un internement. Beaucoup de sujets persécutés fréquentent les cabinets libéraux sans jamais (ou rarement) rencontrer d'hospitalisation. Celles-ci sont en général motivées par des passages à l'acte : soit que le sujet ait cherché à nuire réellement à son persécuteur, soit que sa défense ait chuté, et qu'il n'ait aperçu d'autre issue que le suicide.

Pour expliquer cette sorte d'exception au registre de la psychiatrie, précisons également que la représentation de la schizophrénie est encore actuellement reliée à l'idée d'évolution démentielle – bien que les études le contredisent – tandis que la paranoïa n'a jamais été associée à la perte de capacité cognitive dans l'imaginaire collectif. Au regard même de la psychiatrie, la paranoïa a d'ailleurs toujours été suspecte. L'idée d'une « folie raisonnante » [4 ; 5] a soulevé des critiques dès sa création [6], jusqu'à être plutôt évacuée du dernier DSM [7], pour des raisons qui se recourent finalement dans l'idée que la psychose serait caractérisable essentiellement par le critère du déficit. Dans les pays anglo-saxons, remarque Lévy, c'est d'ailleurs aux juges qu'est confié le soin de répondre à des sujets d'une forme particulière de délire paranoïaque, les quérulents processifs, signe que la préservation des facultés mentales pose un problème pour la psychopathologie [8]. Si l'on s'en tient à l'idée que la psychose est essentiellement perte de raison, alors on ne peut effectivement concevoir qu'un sujet parfaitement capable de logique soit interné. Selon nous, il y a tout lieu de s'écarter – au moins en ce qui concerne les délires de persécution –, des nosographies qui s'appuient, tant sur la thématique délirante, que sur l'évaluation cognitive. Conception qui a conduit à la création moderne du *delusional disorder*, dont le traitement se réduit nécessairement à la rectification d'un mode de raisonnement considéré comme erroné [9]. Il faut cependant signaler que la paranoïa, telle qu'elle est décrite par les classiques (délire de persécution de Lasègue repris par Ball, folies raisonnantes de Falret, psychoses passionnelles

de Clérambault et paranoïaques de Genil-Perrin entre autres) n'est pas uniquement un délire d'idées. Même si on peut pointer l'origine erronée du postulat, une erreur ne constitue pas un symptôme. La fixité de cette idée – certitude psychotique – qui rend presque impossible sa critique ; l'envahissement du monde du sujet par une théorie qui trouve sa cause dans l'idée première de persécution ; sentiment d'être au cœur d'un projet, caractéristique des psychoses passionnelles et corrélat du sentiment de concernement décrit par Grivois pour les psychoses naissantes ; hypertrophie du moi ; sont des signes bien plus importants cliniquement qu'un sentiment de complotisme. Cette idée qu'un projet serait mené par l'Autre au détriment du sujet se retrouve certes fréquemment dans la clinique psychiatrique, mais elle ne constitue un symptôme qu'à condition de s'intégrer dans un faisceau de signes.

De plus, Freud hisse le témoignage du Président Schreber au rang du paradigme pour la psychanalyse des sujets psychotiques et contribue sans doute à ancrer dans l'histoire la réussite du délire paranoïaque, étant donné le succès auquel parvient le sujet dans son procès en réhabilitation. Pourtant, ce n'est qu'un effet de discours, l'autobiographie de Schreber ne ressemble pas tout à fait à celle d'un sujet paranoïaque selon l'école française, plutôt faudrait-il reprendre le diagnostic de psychose hallucinatoire chronique, et pourquoi pas de paraphrénie lors de la rédaction et de la plaidoirie qu'il mène pour être réhabilité. Mais le délire, pour la psychanalyse, apparaissant comme une solution, la consistance et la fixité de celui qui caractérise généralement la paranoïa peut générer une sorte d'engouement.

Pourtant, les sujets paranoïaques ne sont pas défaits de la jouissance mortifère – c'est-à-dire qu'ils restent particulièrement aux prises avec des pulsions assez envahissantes, tant pour eux même que pour leur insertion sociale. Qu'ils attribuent à l'Autre tous les torts ne semble pas les prémunir contre les craintes psychocorporelles, ou les passages à l'acte suicidaires par exemple. Que les capacités cicatricielles du délire existent n'empêche pas de constater que la paranoïa signe cependant l'impossibilité du sujet à consentir à la jouissance

de l'Autre [10], c'est-à-dire que les paranoïaques ne peuvent supporter les conséquences de la castration symbolique et restent enfermés dans une lutte contre celui qui incarnerait la privation : voleur, usurpateur, calomniateur, etc. De fait, si Tanzi professait que le paranoïaque ne guérit pas, mais désarme [11], il semble qu'il soit possible d'interpréter cette fixité du délire comme un échec à traiter la jouissance envahissante.

Nous défendrons ici l'intérêt de considérer le symptôme comme une solution à partir du point de vue psychanalytique. Puis, nous montrerons en quoi la solution paranoïaque, comme réponse au désir de l'Autre, est à la fois insuffisante pour limiter l'envahissement par la jouissance, mais secrète également des impasses perceptibles par l'impossibilité dans laquelle elle met généralement le sujet à s'insérer dans le lien social. Nous concluons en proposant quelques conséquences sur le traitement de ces sujets.

2 Le symptôme, une solution ?

C'est en 1894, dans un article intitulé « les psychonévroses de défense » [12] que Freud évoque pour la première fois le concept de défense du moi comme source des symptômes et tout à la fois solution subjective. L'hypothèse lui est apportée par ce qu'il appelle « une forme » spécifique d'hystérie dans laquelle la défense du sujet contre la remémoration d'un souvenir traumatique est manifeste.

« Le moi qui se défend se propose de traiter comme "non arrivée" la représentation inconciliable, mais cette tâche est insoluble de façon directe ; aussi bien la trace mnésique que l'affect attaché à la représentation sont là une fois pour toutes et ne peuvent plus être effacés. Mais on a l'équivalent d'une solution approchée si l'on parvient à transformer cette représentation forte en représentation faible, à lui arracher

l'affect, la somme d'excitation dont elle était chargée. La représentation faible n'émettra alors pour ainsi dire plus de prétention à participer au travail associatif ; mais la somme d'excitation qui en a été séparée doit être conduite vers une autre utilisation. » ([12], p. 4)

C'est ainsi semble-t-il que Freud aborde pour la première fois le symptôme comme production du sujet plutôt que comme déficit, le facteur caractéristique de l'hystérie n'étant plus la division mais la « capacité de conversion », la transposition dans l'obsession, ou la « fuite dans la psychose » dans le cas de confusion hallucinatoire qu'il relate.

Comme le remarque Maleval [10], c'est précisément dans cet article qu'il utilisera pour la première fois le terme de *Verwerfung* – plus tard traduit par Lacan en forclusion – en ce qui concerne la psychose pour laquelle il évoque « une espèce beaucoup plus énergique et efficace de défense » ([12], p.12]). Aborder la psychose comme étant une défense d'une part, et particulièrement efficace d'autre part, s'avère révolutionnaire. Nul avant Freud, d'après nos recherches, ne semble avoir émis l'hypothèse que les manifestations symptomatiques de la folie puissent opérer comme défenses efficaces du sujet cherchant à se protéger d'un vécu angoissant. Certes, l'existence même de théories du soin aux aliénés se constitue sur la reconnaissance d'une douleur morale comme cause initiale. La médecine antique, comme arabe, mais aussi les théoriciens de la mélancolie dans l'Angleterre du 16^e siècle (Bright et Burton notamment) et d'une façon générale la révolution humaniste des Pinel, Esquirol, Tuke, Daquin, Chiarrugi etc. mettent au coeur de leur doctrine la souffrance initiale de l'individu. La phrénalgie de Guislain – reprise par Griesinger - va plus loin et repose sur une position encore plus décidée, en considérant une mélancolie initiale, prélude à toutes les autres formes de pathologies ultérieures [13]. Du reste, le délire chronique à évolution systématique de Magnan décrit également une première phase de perplexité angoissée, mais une forme de stabilisation par le délire dans les phases suivantes. L'exception freudienne ne repose ainsi pas tant sur la

reconnaissance des vertus auto-thérapeutiques du délire, mais sur le fait d'avoir isolé, plutôt qu'une marche naturelle de la maladie, un effort subjectif pour faire face à une crise. Il maintiendra cette notion de défense en 1896 dans le texte intitulé « L'étiologie de l'hystérie » [14] – dans lequel il expose la théorie de la séduction à laquelle il croit alors – défense ayant pour but de « repousser hors de la conscience la représentation inconciliable » -([14], p. 102), comme dans le texte « Nouvelles remarques sur les psychonévroses de défense » [15] de 1896.

Dans le manuscrit H daté de janvier 1895, Freud fait de la paranoïa – formule qui englobe encore un vaste ensemble de psychoses à cette époque dans le discours psychiatrique allemand – « un mode pathologique de défense » ([16], p. 98). Certes, la référence au caractère pathologique témoigne que Freud en reste à une vision clivée du normal au pathologique; mais considérer la valeur défensive d'un tel processus implique de respecter le symptôme, selon le principe qui fait l'essence de la discipline psychanalytique, au sens d'une ascèse : ne pas se focaliser trop vite sur sa dissolution pour viser les ressorts psychiques qui nécessitent la mise en place de ce symptôme par un sujet. L'impact de ce manuscrit dans la théorisation de la genèse des psychonévroses de défense est certain [17] puisqu'il tente d'y établir l'existence de mécanismes spécifiques, citant même le vers de Lessing « Si quelqu'un lors de certains évènements ne perd point la raison c'est qu'il n'en a pas à perdre », régulièrement repris comme l'indice d'un structuralisme avant l'heure. Mais ce texte témoigne également de la position du créateur de la psychanalyse face aux symptômes psychotiques. Loin d'être pour Freud une erreur, la paranoïa est une réponse, le but de la paranoïa est donc de se défendre d'une représentation inconciliable avec le moi, en projetant son contenu dans le monde extérieur. C'est dans ce manuscrit H qu'il écrit « ces malades aiment leurs délires comme ils s'aiment eux-mêmes » [16], phrase dont la pertinence clinique témoigne non seulement d'une connaissance du phénomène délirant mais également de la

considération et du respect que Freud porte à ce qui est considéré comme errements du sujet par certains. Averti de la transformation de la réalité sensible par les processus psychiques du refoulement dans l'hystérie, Freud ne voit dans le délire qu'un autre mécanisme de protection du moi. Il fait du reste la même chose de la mégalomanie qui, écrit-il, « réussit peut-être mieux encore à éliminer du moi l'idée pénible » [16]. C'est-à-dire que ces symptômes, classiquement décrits comme signes d'une psychose, sont pour Freud pris comme créations dès cette époque, créations répondant à une élaboration subjective inconsciente visant l'équilibre du moi.

Alors que le primat du modèle névrotique reste une des limites dans la théorisation freudienne de la psychose [17], c'est bien le déploiement de la notion de défense du moi, qui fait donc l'essence de la révolution freudienne dans la clinique des psychoses. Il faut en effet cette modélisation pour que puisse apparaître plus tard l'idée que le délire peut officier comme tentative de guérison. La pièce maîtresse de l'œuvre freudienne en ce qui concerne l'étude de la psychose est ainsi sans doute constituée par son étude des *Mémoires d'un névropathe* [18], témoignage autobiographique de Daniel Paul Schreber. Non qu'elle constitue l'aboutissement d'une pensée ou la confirmation attendue d'une théorie ; mais car elle dévoile ce qui fait l'orientation psychanalytique, à savoir la position occupée par Freud d'être enseigné par le sujet Schreber, qu'il évoque d'ailleurs comme étant son professeur.

En faisant du délire une réponse comparable aux constructions dans l'analyse, Freud postule que ce symptôme décrit classiquement par l'aliénisme est issu d'un travail subjectif. C'est une différence notable avec la conception du délire chronique de Magnan par exemple, lorsque celui-ci entend décrire la marche naturelle d'une maladie, Freud a une vision moins exogène de la pathologie. Cela n'échappera pas à Montassut qui en fait l'un des modes de compensation de la psychose. Il indique ainsi dans un article de 1934 : « Lorsque la compensation intervient secondairement au cours d'une psychose confirmée à pronostic

grave, il est inutile et peu souhaitable de réduire le compromis à la faveur duquel le malade s'est soustrait aux rigueurs de ses persécutions et grâce auquel il revit ou espère une existence meilleure. » [19]. Spécialiste de la paranoïa, entité clinique où le délire structuré occupe volontiers le tableau, Montassut n'hésite donc pas à considérer ce symptôme comme essentiel à l'équilibre du sujet, notamment dans sa face de production d'un sens nouveau, protecteur du sujet. Car il est des délires qui ne satisfont pas à ces critères. « L'entrée dans la maladie » de Schreber est marquée par un grand désagrément, il ne souhaite pas payer les conséquences du meurtre d'âme, est assailli par des sensations qui ne lui laissent pas de répit, des pensées imposées, vit dans un monde chaotique [18]. Ce n'est que secondairement, au fil d'une construction signifiante – pour le dire avec Lacan, en contraignant la jouissance au signifiant, c'est-à-dire en mettant en mots les sensations qui l'envahissent – qu'il pourra trouver un compromis, en tissant une histoire dans laquelle il consent à la jouissance de l'Autre en acceptant le projet délirant d'un Dieu qui le féminiserait dans un but précis, celui d'accoucher d'une humanité meilleure.

En 1958, Lacan proposait de voir dans l'apogée du délire du président Schreber, non pas le chaos d'une pensée, mais la mise à nu de lignes d'efficience du délire, permettant de parler d'une « solution élégante » ([20], p.572). Une solution à entendre mathématiquement, comme la réponse apportée à une équation. Équation qui est celle posée par le désir de l'Autre, mais sans le recours à la métaphore paternelle dans le cas des psychoses (la métaphore du Nom-du-Père est, dans la théorie lacanienne, le moyen par lequel le sujet névrosé médiatise le désir de l'Autre et symbolise le manque.) De là à faire du délire une solution, il n'y a qu'un pas. Mais il faut aussi reconnaître que l'efficace de la solution du Président Schreber ne repose pas sur son délire paranoïaque, mais sur l'abandon de la quérulence au profit d'une acception de sa position d'élus. La revendication n'est plus au premier plan du tableau et il cesse de combattre le désir pressenti d'un Autre (divin ou médical).

Les travaux de Lacan concernant les sujets psychotiques ont été largement développés par certains de ses élèves depuis cet écrit. Si l'on assiste, depuis quelques temps, à un intérêt renouvelé pour différents symptômes de la psychose – notamment par l'étude des formes discrètes, ou ordinaires, de psychoses, c'est-à-dire précisément celles où le délire est plutôt absent [21] – le délire a longtemps occupé une place de choix dans l'étude des suppléances psychotiques. Or, dans la majorité des cas, le délire paranoïaque s'énonce clairement, et pour un clinicien qui se préoccuperait uniquement du sens – même si Lacan mettait en garde son auditoire contre cette méprise – le risque est grand de se laisser séduire par la construction d'un récit dont on suppose alors que l'élaboration serait résolutoire. Tout en considérant les potentialités cicatricielles du délire, il convient cependant de repérer quelles impasses la solution paranoïaque secrète.

3 Impasses de la solution paranoïaque

Ces solutions psychotiques peuvent prendre une grande diversité de formes, et la clinique fine des psychoses n'en finit pas de fournir des variantes [22]. Mais il en existe cependant quelques-unes d'assez semblables pour avoir été regroupées en classes nosographiques – la paranoïa en étant une. Si on accepte de la considérer en tant que classe, sur le facteur commun d'attribution de la jouissance à un Autre [10], on peut s'interroger sur les impasses qui l'ont d'ailleurs fait reconnaître comme pathologique. Qu'il s'agisse de formes interprétatives ou passionnelles, leur dénominateur commun se trouve dans la réponse délirante – au sens large – du sujet.

Le concept lacanien de jouissance implique la pulsion de mort Freudienne, l'au-delà du principe de plaisir. Elle ne méconnaît pas cet aspect de la subjectivité humaine. Si le délire

paranoïaque possède une vertu résolutoire, en tant qu'il fournit au sujet une signification à l'énigme du désir de l'Autre, qu'il circonscrit la jouissance dans une certaine mesure [10], il échoue cependant à faire lien social généralement. Les sujets paranoïaques sont fréquemment isolés, et la dénonciation sans cesse de leurs tourmenteurs leur laisse peu de répit. On identifie souvent ces sujets aux accusateurs, procéduriers [22], cependant ce n'est qu'un aspect somme toute réduit de leur vie psychique, même si les activités qui s'y rapportent occupent une grande partie du temps du sujet. Les pays anglo-saxons qui se limitent à cet aspect ont d'ailleurs confié à la justice le soin de répondre à la question que posent ces sujets [22].

On oublie ainsi souvent que la psychiatrie classique a remarqué très tôt les troubles hypochondriaques dont ils se plaignent (Morel ou Ball par exemple en font des signes importants), et que la jouissance, si elle est localisée sur l'Autre, n'en délaisse pas toujours le corps : Schreber ressent dans son corps les sensations des meurtres d'âme ; tel patient est initialement hospitalisé pour cause de suffocations anxieuses ; tel autre nourrit un délire d'empoisonnement qu'il ressent dans son corps. De même, il est relativement fréquent que les sujets persécutés aient des idées suicidaires [23], lorsqu'ils perdent l'espoir que leurs certitudes soient accréditées par l'Autre par exemple ou pour mettre leur être au service de leur cause (cas de certaines immolations par exemple [22], suicides altruistes). Les tentatives de suicide sont fréquemment un horizon proche lorsque la combativité chute. Enfin, si le sujet trouve grâce à son délire une réponse à l'énigme du désir de l'Autre, sa fréquentation est généralement peu appréciée [23]. Même dans les formes les mieux localisées de persécution, il semble que chacun puisse être rangé du côté des jouisseurs hors la loi à dénoncer au plus tôt pour que cesse le désordre du monde. C'est sans doute l'une des raisons qui a été la cause de la proposition d'une personnalité paranoïaque par Genil-Perrin [24], la méfiance infiltre tous les rapports sociaux de ces sujets dans la très grande majorité des cas. Au-delà du délire structuré, c'est la méfiance généralisée qui organise la vie du sujet.

Plus rare mais plus dangereux, la paranoïa ne met pas à l'abri du passage à l'acte hétéro-agressif [25]. Des crimes au nom d'un idéal sont souvent le fait de sujets paranoïaques – Berhing Breivik, le tueur norvégien de 2011 est un des exemples relativement récents dont le manifeste pseudo-politique est un document clinique exceptionnel [26], mais les délires de quelques dictateurs sanguinaires sont aussi de notoriété. Ainsi, si le délire paranoïaque exerce une sorte de fascination car il parvient parfois à instituer le sujet à la place mégalomaniacale qu'il réclame et qu'il est compatible avec la préservation des plus hautes capacités intellectuelles, au niveau du lien social, l'entreprise est catastrophique. Régicide, magnicides, crimes au nom d'un idéal peuvent y trouver leurs sources [27]. Sans en appeler à ces extrêmes, avoir un voisin, un collègue ou un proche paranoïaque s'avère rarement sympathique, ce qui explique en retour la relative solitude de ces sujets. Si l'on peut effectivement considérer qu'un sujet trouve une solution dans le délire paranoïaque – notamment par le chiffrement de la jouissance que celui-ci permet [10] – on ne peut guère considérer cette solution comme élégante [20], sans doute tant que la perte de l'objet condensant la persécution – à entendre comme l'objet *a* de Lacan – n'est pas advenue. Au fondement de la plainte paranoïaque se trouve en effet l'idée que le persécuteur voudrait leur prélever quelque chose : voler leur héritage, salir leur réputation, s'enrichir sur leurs découvertes etc. Tant que le sujet se fait le gardien d'un tel trésor, il court le risque de se voir menacé.

La forme paranoïaque du traitement de la jouissance attribuée à l'Autre les effets de sa dérégulation, et institue le sujet dans la certitude de sa propre droiture, ce qui lui interdit de reconnaître chez lui l'existence de passions tristes pourtant au premier plan du tableau clinique. C'est peut-être cet aspect, de disparition du *Je* derrière le *moi*, qui peut donner à certains cliniciens l'intuition que le sujet devrait parvenir à critiquer son délire pour viser un effet thérapeutique, même s'il y a tout lieu de mettre en doute cet aspect. Les cas cliniques qui

vont suivre démontrent en quoi la paranoïa peut être un refuge subjectif coûteux pour le sujet, et nous tenterons d'en éclairer les impasses.

4 Cas cliniques

4.1 *Jean-Marie Déguignet*

Jean-Marie Déguignet est un sujet ayant vécu à la fin du 19^{ème} siècle et à l'orée du 20^{ème}. C'est vraisemblablement alors que son délire a pris une structuration déjà assez importante qu'il entreprend d'écrire ses mémoires [28]. Il se met en recherche d'un éditeur – bien qu'il écrive qu'on soit venu le démarcher – finit par en trouver un et, ne voyant pas la publication arriver, décompense un délire de plagiat et réécrit une version nettement augmentée de son histoire, où il n'omet pas quelques charges à l'endroit de l'éditeur incriminé, Anatole Le Braz.

Celui-ci publie cependant les cahiers confiés, ce qui donne un premier petit succès de son vivant à Déguignet. Plus d'un demi-siècle après son décès, l'association d'historiens de sa commune découvre l'existence de l'auteur et se met à la recherche de ses manuscrits. La version intégrale est retrouvée, éditée, et publiée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Laïcard, pourfendeur du clergé, autodidacte, philosophe, breton reprochant à ses compatriotes leur bêtise, décrivant les guerres auxquelles il participe du point de vue d'un homme du front, il séduit un lectorat chez nos contemporains. Cependant, ce sujet qui se présente comme unique républicain chez les Bretons – argument qui porte tant les bretons sont connus pour être pieux – raconte des élections où c'est bien la liste républicaine qui l'emporte dans sa si religieuse commune. Celui qui pense importuner fortement le clergé par la simple existence de son libre esprit fréquente les églises pour chercher dans les sermons

l'anathème proféré contre lui. Pourtant sa quête reste vaine, et rien n'est jamais prononcé en ce sens. La garde de ses enfants lui est retirée sans qu'il ne dise pourquoi. L'un de ses fils ne l'invitera pas à son mariage et refusera même de se rendre chez lui en personne pour une histoire de document administratif (il n'évoque pas ses autres enfants sauf pour se plaindre de leur placement). Anatole Le Braz décrit sa misanthropie comme étant connue de tous [29]. Isolé dans sa certitude délirante, il vit de peu, seul dans un grenier à la fin de sa vie. Son délire lui permet certes par une construction signifiante de localiser la jouissance dans un persécuteur jésuitico-cléricofard, ce qui limite et oriente la malveillance, mais tant que cette solution subjective reste celle qu'il emploie, elle se paie d'un isolement social, et d'une intranquillité notable signe d'angoisse [30].

Il semble que la publication, mais aussi dans une certaine mesure la pratique de l'écrit, et l'identification contingente au philosophe stoïcien soient parvenu à modifier le rapport du sujet à la jouissance – c'est à dire qu'il ne se sent plus toujours en passe d'être réduit à une position d'objet dont on voudrait abuser, mais interprète alors l'intérêt perçu comme preuve de la valeur de son œuvre, plutôt que comme volonté d'abus à son endroit. Ces trois points d'appui ont en commun la dimension de séparation d'avec l'objet. Une idéologie de la sobriété, un détachement du son par la lettre, et de l'objet condensateur de sa jouissance dans la publication. La promulgation de son nom en tant qu'auteur en est sans doute le point crucial. Elle est le juste prix auquel consent le sujet pour avoir cédé son objet [30].

4.2 Pierre-Maxime

Pierre-Maxime est un jeune garçon qui a très jeune surpris les pédopsychiatres tant sa quérulence était marquante compte tenu de son jeune âge, et parce qu'il résistait au traitement

neuroleptique. Il ne rencontre pas les critères classiques de la paranoïa : il n'a que 8 ans au moment de nos premières rencontres, la persécution n'est pas localisée et ne donne pas lieu à un véritable délire idéologique. Il n'en reste pas moins que l'interprétation de la malveillance de l'Autre est la caractéristique principale de son rapport au monde. On le harcèle, on a dû dire du mal de lui, on le prend pour une « merde ». On cherche à lui faire « péter les plombs », à sous-entendre du mal de ses proches.

À la différence de nombreux sujets paranoïaques classiques, Pierre-Maxime ne consacre pas son temps à la constitution de dossiers à charge, il ne compile pas les signes de la malveillance de l'Autre et est peu porté d'une manière générale à dénoncer de supposés excès d'autrui. Mais il donne à voir comment se construit logiquement la persécution. Un mot peut suffire à le faire s'emballer dans un procès d'interprétations pseudo-délirantes, où transparait surtout la certitude que son interlocuteur cherche à lui faire passer un message blessant. Il dévoile en quoi c'est la langue qui est fondamentalement en cause, et la faille qui gît entre énoncé et énonciation qui supporte le phénomène interprétatif [10]. Une interpellation comme : « *Tu vas bien ?* » peut constituer la preuve – pour lui – que son interlocuteur le traite de malade, d'handicapé. Lorsqu'il est sensitif, chaque énoncé aussi anodin peut devenir une agression. En cela, il montre que ce n'est pas le message qui persécute, mais l'interprétation qu'en fait le sujet, l'énonciation qu'il attribue. Point de doute sur ce qu'on veut lui dire, le message est clair pour lui, on l'insulte et on le rabat sur une position objectale, où il court le risque d'être abusé.

Auparavant, il a déjà fréquenté un autre dispositif de soin. Il participait à un atelier rassemblant quatre enfants autour d'une activité commune. À s'en tenir à une clinique de l'observable, Pierre-Maxime était « dans la toute-puissance », dans « les passages à l'acte », il se battait sans cesse avec les autres, faisait des crises. Mais lorsqu'on l'écoute, le phénomène est inverse : il reproche aux adultes encadrant cet atelier d'avoir fait se battre entre eux les

enfants. Il dit avoir pourtant mis en garde qu'il ne souhaitait pas de collectif, et surtout pas d'enfants hyperactifs à ses côtés, mais n'a pas été entendu. Il décrit les professionnels d'alors comme des organisateurs de combats d'enfants. Eux qui semblaient portés par le souci de redonner à ces enfants le goût d'être ensemble, renforçaient d'une certaine façon les symptômes d'un de leurs patients.

Alors que c'est un jeune homme exagérément heureux lorsqu'il n'est pas persécuté, qui essaie de s'appliquer à être « un collégien normal, un ado normal », bien qu'il ne passe pas inaperçu, si on l'invite à parler de lui, c'est l'horreur qui surgit. Il est « *le mal* », « *le diable* », « un démon l'habite », de toute façon il va se suicider. Il a des plans très précis pour cela, ne manque pas de scénarios. Il sait – au sens de la certitude psychotique – ne compter pour rien, être « *une merde* », « *un nabot* ». Il faut la force du transfert et quelques bricolages concrets pour lutter contre cette pente. Pratiquement, il s'agit pour le clinicien de ne rien lâcher d'une volonté de le reconnaître comme sujet à part entière. Il faut lui démontrer ses talents, lui montrer ses productions, lui signifier la force de son originalité. S'appuyer sur les constructions qu'il laisse en séance, sur les progrès scolaires qu'il fait à une vitesse impressionnante malgré un absentéisme scolaire. Il nous faut user de tous les arguments disponibles pour dire, même parfois avec force et autorité grâce à l'appui transférentiel, que nous ne le laisserons jamais dire cela de lui sans réagir. Mais, cela ne marche pas toujours, Pierre-Maxime a pu faire une tentative de suicide en avalant un flacon de son neuroleptique. Nous souscrivons à l'hypothèse selon laquelle il existe dans toute psychose une pente mélancolique – hypothèse corrélée dans une perspective psychanalytique à la nature de l'objet auquel le sujet s'identifie [21] : objet déchet tout autant que précieux. Pierre-Maxime n'est pas un cas classique, de paranoïa ni de mélancolie, mais témoigne de la charge mortifère de l'objet *a* non séparé – caractéristique de la psychose lacanienne. Pour Pierre-Maxime comme pour d'autres, c'est lorsque le sujet à l'idée que ses idées n'arrivent pas à être entendues que

se produit le renversement. Débouté d'un procès, pas assez considéré, rejeté par un ou une amante, le sujet peut céder sur le traitement du langage que propose le délire. Disons, dans une perspective lacanienne, que le passage à l'acte – auto ou hétéro-agressif – intervient lorsque le sujet à l'idée que sa tentative de se faire représenter au champ de l'Autre est vouée à l'échec ou nécessite d'en passer par le sacrifice. Ce en quoi, ces passages à l'acte sont assez imprédictibles. Écarter Pierre-Maxime de ces passages à l'acte ne suppose donc pas seulement de le faire modérer ses idées délirantes, même si l'abriter de leur danger est important, mais de faire appel à d'autres ressources dont il dispose pour interpréter le monde. Il faut l'accompagner dans les projets favorisant son inscription dans le monde social et l'écartant du statut de « débile » qui le menace. Actuellement, il est accompagné dans des démarches de formations professionnelles. Mais il s'agit aussi d'interpréter, pour lui, certaines de ses bizarreries comme des productions artistiques. De lui faire apercevoir que ses capacités à imiter les adolescents qu'il considère comme normaux étaient adossées à un grand sens de l'observation : lui-même nous a informé à plusieurs reprises que d'autres jeunes, suivis par le service et fréquentant le même établissement scolaire que lui, étaient harcelés. Il ne pouvait pas s'en mêler pour garder une certaine discrétion au lycée, mais il sait prendre soin de l'autre pour autant. Cet arrangement témoigne de l'efficace à soutenir une telle position : en occupant une place de discret protecteur, il évite à la fois d'être lui-même repéré, mais aussi un passage à l'acte agressif, même si vécu comme héroïque, pour défendre d'autres pairs qui n'en demandaient pas tant. Le discret signalement plutôt que de faire justice lui-même est dans un premier temps au moins, préférable. D'où se déduit également qu'il faut entendre les différents dépôts de plaintes des sujets paranoïaques, même s'il n'y a pas toujours à les prendre en considération légalement. Mieux vaut un sujet qui fréquente les commissariats et tribunaux, qu'un sujet qui fait justice lui-même tel Breivik [26].

4.3 M. L.

M. L. consulte car, souffrant de diverses douleurs physiques, l'un de ses nombreux rééducateurs lui a conseillé d'aller parler, en lui disant qu'il y avait sans doute une composante psychologique à ses douleurs. Boitant, se présentant comme envahi de douleurs, se disant en incapacité professionnelle bien que les instances lui refusent ce statut, il démontre que les phénomènes psychocorporels ne sont pas exclus de la paranoïa, même s'ils n'entrent pas toujours dans le récit du délire. De son corps, il parle finalement très peu. C'est son ex-femme qui localise toute sa haine. Lorsqu'elle a la garde de leur enfant, elle se fait un malin plaisir à le ramener juste à l'heure, alors qu'il s'apprête à appeler la gendarmerie pour faire constater son retard. Ou bien elle arrive deux heures en avance, alors que lui-même aurait souhaité avoir du temps pour lui. Quand elle fait demi-tour et qu'elle mord sur le trottoir, c'est sans doute pour lui envoyer le message selon lequel elle voudrait l'écraser. M. L. est bien connu de sa gendarmerie de quartier. Très au courant du droit il a déposé de nombreuses mains courantes. Il se fait le détenteur d'un savoir total sur le handicap de son enfant, et il dit qu'il écrira peut-être un jour un livre sur ce que c'est que d'être un père d'enfant présentant ce handicap, et quelles méthodes éducatives il faut mettre en œuvre. Mais pas pour l'instant ajoute-il. Jusqu'à présent, il refuse toute institution pour celui-ci, certains que les autres – sanitaire, social, médico-social – ne sauraient pas s'occuper de cet enfant. Il compile les dossiers à charge contre son ex-compagne dans de multiples fichiers qu'il sauvegarde sur cinq disques durs pour éviter leur perte, par un montage technique assez abouti. Mais M. L. demande pour autant à conserver le lien à cette femme. C'est même lui qui a insisté pour qu'elle puisse avoir la garde de leur enfant quelques temps. Il apparaît assez vite qu'il ne peut pas se séparer d'elle, qu'il y pense sans arrêt. Sa malveillance l'envahit sans cesse, est responsable de son incapacité à travailler, mais il ne souhaite pas que la justice limite leurs

échanges. Il met en œuvre un lien permanent avec l'objet de sa persécution. Sa mégalomanie est assez caractéristique, ayant occupé plusieurs emplois, il s'énonce comme expert en différents domaines, tant sportifs – avant son infirmité – qu'intellectuels. Ses grandes facultés lui ont permis de rencontrer des célébrités, mais il n'a jamais éprouvé le besoin de tisser des liens avec elles. La personnalité paranoïaque – pour reprendre ce qu'avait défendu Genil-Perrin – témoigne que le délire, s'il occupe volontiers le premier plan du tableau et constitue un signe clinique majeur, n'est pas le seul symptôme de la paranoïa. Mais d'une façon générale, la promulgation de l'être du sujet comme exceptionnel qui s'oppose à une pente mélancolique – telle que Pierre-Maxime le démontrait – fait aussi courir le risque au sujet qu'on veuille attenter à un joyau tel que lui. La femme de M. L. est ainsi élue comme celle qui condense la persécution, mais pour autant l'envahissement est général, la vie du sujet en est infiltrée et de nombreux passages à l'acte sont sans doute évités par le professionnalisme du commissariat de quartier.

5 Conclusion

L'impasse principale de la paranoïa réside ainsi selon nous dans la nécessité structurale de maintenir un Autre en place de persécuteur. Non seulement, cela entrave le lien social puisque comme nous l'avons montré, c'est la langue qui persécute, et donc potentiellement tout un chacun ; mais la forme paranoïaque du traitement de la jouissance, en localisant celle-ci en dehors du corps, ne parvient pas à en opérer la cession [10], soit à se détacher de ce qui l'encombre. La logique du délire paranoïaque érige un Autre en place de persécuteur et organise le circuit de sa jouissance à partir de cette construction – c'est-à-dire que le sujet organise sa vision de la réalité à travers ce cadre fixe, peu dialectisé. La pulsion

de mort, la haine, reste ainsi dans un rapport de proximité envahissante. Déguignet conspue les bretons et le clergé [28 ; 30]. Il a l'opportunité de voyager grâce à l'armée et apprend le français couramment. Il retourne pourtant vivre chez ses compatriotes qu'il abhorre. M. L. fait tout pour que son ex-compagne reste en contact avec lui. Si la psychiatrie classique a pu séparer les persécutés des persécutés-persécuteurs, la distinction n'est, à notre sens, valable que si l'on s'en tient à un temps très bref du délire. Celui-ci dévoile fréquemment qu'au-delà d'une fuite apparente, le sujet organise son monde pour retrouver une articulation entre l'objet *a* non cédé (au sens où le sujet psychotique aurait l'objet dans la poche selon Lacan¹) et un Autre en place de persécuteur ; articulation qui vient en lieu et place du fantasme fondamental du névrosé articulant le sujet et l'objet de son désir articulé au manque et à l'insatisfaction qui lui est inhérente. On comprend l'intérêt logique de cette construction, qui donne à la jouissance un circuit, mais aussi ses limites.

Considérant, dans la perspective psychanalytique, les symptômes comme réponse du sujet à ce qu'il rencontre, il semble légitime de parler de solution paranoïaque. Au niveau subjectif, elle s'oppose à la désorganisation du monde, localise la jouissance (dans le cas de la paranoïa, principalement sous les aspects de la malveillance d'un autre) et produit un nœud certes non névrotique, ne prenant pas en compte la castration symbolique, mais suffisant cependant pour permettre un certain rapport au signifiant, malgré la forclusion du Nom-du-Père [10] c'est-à-dire la carence de la signification propre à la psychose. Pourtant, la forme paranoïaque du rapport au monde suppose un envahissement par la jouissance, corrélat de la non séparation d'avec l'objet plus de jouir. Pour Lacan, le psychotique est encombré de l'objet du désir tandis que le névrosé cherche à le retrouver dans le monde. Le prix qu'en paye le psychotique est celui d'être le centre de toutes les convoitises, comme en témoigne par exemple le phénomène de concernement décrit par Grivois, ou encore les remarques de

¹Lacan J. Petit discours aux psychiatres. Cercle d'études psychiatriques Henri Ey. Conférence inédite du 10 novembre 1967.

Pottier, Sérieux et Capgras, Genil-Perrin, Dide qui repèrent que les sujets se plaignent souvent d'être le centre des conversations, voient leurs noms apparaître dans les journaux plus ou moins par sous-entendus, sont constamment l'objet de projets divers. L'itération sans repos de la dénonciation de jouissance n'est pas suffisante pour l'apaisement du sujet. Les passages à l'acte, auto- ou hétéro-agressifs en sont des signes parmi les plus manifestes. Les manifestations de symptômes corporels de type hypochondriaques témoignent également de cette non séparation d'avec l'objet. Le caractère compulsif des plaideurs, l'envahissement en réseau des délires d'interprétation et de revendications le démontrent encore. La part de passions tristes que comporte la jouissance (qu'on peut concevoir comme la libido plus la pulsion de mort, l'au-delà du principe de plaisir freudien) n'est pas traitée par la paranoïa.

Sans doute faut-il en conclure dans une perspective clinique, que l'issue pour le sujet paranoïaque ne passe pas par le délire en tant que tel qui témoigne de l'effort pour maintenir la jouissance à l'œil en entretenant un « moi fort », mais par les inventions qui soutiennent au contraire le *Je*, soit la reconnaissance d'une énonciation propre, qui ne s'obtient qu'à trouver une voie pour assumer la perte primordiale de l'objet. L'impasse que rencontrent les sujets paranoïaques n'est pas corrélée à un manque d'estime de soi, la mégalomanie témoigne du contraire, mais elle s'exprime généralement sur fond de vacuité existentielle. On peut donc logiquement penser que l'impasse thérapeutique risque de poindre si l'on ne prend en compte le caractère essentiel de défense de ce symptôme délirant, qui lui donne son aspect inébranlable. Les efforts pour faire céder le patient sur son délire se révèlent souvent chimériques. Pinel relate ainsi le cas d'un patient dont les idées de persécution semblaient avoir été émoussées par l'enfermement prolongé. Sitôt sorti, il égorge deux malades et attaque le surveillant Pussin. S'en tenir à la sédation des idées délirantes peut être illusoire, puisque les patients paranoïaques peuvent taire ces idées ([31], p.119-120).

Pour conclure, il paraît judicieux de s'attacher à un critère dynamique, et d'être attentif aux déplacements de la libido, ou en termes lacaniens, de la jouissance, c'est-à-dire de repérer où l'énergie mobilisée par le délire a pu être réinvestie, et d'encourager lorsque cela est possible, de tels déplacements d'intérêts s'ils paraissent plus propices à écarter le sujet de la pente objectale. Pour Pierre-Maxime, par exemple, soutenir son projet d'insertion dans une carrière informatique selon son choix, car le signifiant « geek » lui permet d'être un original sans être réduit au statut de « débile ». Encourager M. L. dans son identification au représentant des parents d'enfants handicapés plutôt que de s'intéresser à ce que lui veut son ex-compagne. Déguignet se fait stoïcien, philosophe et écrivain plutôt que pourfendeur de curés. Soutenir les inventions des sujets qui leur permettent de traiter autrement le sentiment de leur être d'exception semble une voie thérapeutique envisageable, ou du moins intéressante à emprunter si l'on veut espérer que le sujet paranoïaque trouve à s'insérer différemment dans le lien social, c'est-à-dire trouve à traiter l'angoisse différemment qu'en l'attribuant à la malignité, à la persécution d'un Autre.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt

Références

[1] Postel J, Quételet C. Nouvelle histoire de la psychiatrie. Paris: Dunod; 2012.

[2] Ripa Y. L'affaire Rouy: une femme contre l'asile au XIXe siècle. Paris: Tallandier; 2010.

[3] Leuret F. Fragments psychologiques sur la folie: la naissance de la psychose. Paris: Frison-Roche; 2007.

- [4] Campagne. Traité de la manie raisonnante. Paris : Victor Masson ; 1869.
- [5] Sérieux P, Capgras J. Les folies raisonnantes. Paris : Félix Alcan ; 1909.
- [6] Thulié H. La manie raisonnante du docteur Campagne. Paris : Germer Baillière ; 1870.
- [7] Prudent C, Evrard R, de Tychev C. La classification de la paranoïa dans la psychiatrie américaine contemporaine : une revue de la littérature. L'Évolution Psychiatrique 2017 82(1):191–216.
- [8] Lévy B. From paranoia querulans to vexatious litigants: a short study on madness between psychiatry and the law. Part 2. History of Psychiatry. 2015 Mar;26(1):36–49.
- [9] Manschreck TC, Khan NL. Recent Advances in the Treatment of Delusional Disorder. The Canadian Journal of Psychiatry. 2006 Feb;51(2):114–9.
- [10] Maleval JC. La forclusion du Nom-du-Père: le concept et sa clinique. Paris: Seuil, coll. « Champ freudien »; 2000.
- [11] Tanzi E. Paranoïa. In : Classiques de la paranoïa Cahiers de recherche du champ Freudien. Paris : Navarin, coll. « Cahiers de recherche du champ Freudien- Analytica ; 30 » : 1982. p.55-95.
- [12] Freud S. Les psychonévroses de défense. In : Névrose, psychose et perversion. Paris: PUF; 1973. p.1-14.
- [13] Douville O. De la mélancolie dans la psychiatrie classique : en jeu des débats. Figures de la psychanalyse 2013;26(2):39.
- [14] Freud S. L'étiologie de l'hystérie. In : Névrose, psychose et perversion. Paris: PUF; 1973. p.83-112.
- [15] Freud S. Nouvelles remarques sur les psychonévroses de défense. In : Névrose, psychose et perversion. Paris: PUF; 1973. p.61-82.

- [16] Freud S. Le manuscrit H. In : La naissance de la psychanalyse. Paris : PUF ; 1958. p.98-102.
- [17] Trichet Y. L'entrée dans la psychose: approches psychopathologiques, clinique et (auto-)traitements. Rennes: Presses universitaires de Rennes; 2011.
- [18] Schreber DP. Mémoires d'un névropathe. Paris: Éditions du Seuil; 1985.
- [19] Montassut M. Les compensations imaginatives. L'Évolution psychiatrique. 1934 ; 4 :19-37.
- [20] Lacan J. D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose. In : Écrits. Paris: Éditions du Seuil, coll. « Le champ freudien »; 1966. p.531-583.
- [21] Maleval JC. Repères pour la psychose ordinaire. Paris : Navarin ; 2019.
- [22] Lévy B. Délire de revendication et quérulence : une revue de la littérature. L'Évolution Psychiatrique. 2017 ;82(2):404–23.
- [23] Freeman D, Bold E, Chadwick E, Taylor KM, Collett N, Diamond R, et al. Suicidal ideation and behaviour in patients with persecutory delusions: Prevalence, symptom associations, and psychological correlates. *Comprehensive Psychiatry*. 2019 Aug;93:41–7.
- [24] Genil-Perrin G. Les paranoïaques. Paris : Norbert Maloine ; 1926.
- [25] Bouchard JP, Brulin-Solignac D, De Jésus A, Floris E, Quillerou B, Lodetti C, et al. Délires paranoïaques, dangers et homicides. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. 2018 Sep;176(7):702–11.
- [26] Cotti P. Deconstructing persecution and betrayal in the discourse of Anders Behring Breivik: A preliminary essay. *The International Journal of Psychoanalysis*. 2015 Aug;96(4):1041–68.

- [27] Hamon R. Délire paranoïaque de revendication et passages à l'acte justiciers. *L'Évolution Psychiatrique*. 2018 Apr;83(2):251–73.
- [28] Déguignet JM. Histoire de ma vie: texte intégral des Mémoires d'un paysan Bas-Breton. Ar Releg-Kerhuon: An Here; 2001
- [29] Le Braz A. Introduction aux Mémoires d'un paysan bas-breton. *La revue de Paris* 1904 ; Nov-Dec, 6 : 826-9.
- [30] Peoc'h M. Résignation d'un délire paranoïaque : les élaborations subjectives de J.-M. Déguignet. *L'Évolution Psychiatrique*. 2017 ;82(4):843–51.
- [31] Pinel P. *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* [1800]. 2^{ème} éd. Paris : Brosson ; 1809.